



L'Armancourtois

Juillet 2016

Bulletin N° 16

SOMMAIRE :

Editorial.....	1
Finances.....	2
Travaux	3
Vie associative.....	4
Coups de cœur	7
Vie quotidienne.....	8



Mairie d'Armancourt

2, rue des Vignes
Blanches
60880 ARMANCOURT

Tél : 03.44.83.43.07
Fax : 03.44.83.71.68

www.armancourt.fr



Secrétariat de mairie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi
de 16h00 à 18h00

Mercredi
de 9h30 à 11h30



Chères armancourtoises, chers armancourtois,

Le conseil municipal se joint à moi pour apporter notre soutien aux victimes et à leurs proches suite à l'odieux attentat de Nice.

Au début du mois de juillet, j'ai réuni mon équipe municipale pour dresser le bilan des actions réalisées depuis notre élection en mars 2014. Nous sommes en phase avec notre programme, sur nos engagements que nous partageons régulièrement avec vous, lors de nos publications. Il reste des domaines où nous n'avons pas le pouvoir décisionnel et dans ce cas, nous apportons notre aide de facilitateur comme pour l'école. Nous avons maintenu le dialogue entre l'Education Nationale et les parents lors de cette année scolaire difficile. Dès le mois de septembre, nous débiterons la procédure de rapprochement avec l'école de Jaux. Ceci nous permettra d'améliorer la qualité d'apprentissage dans notre école communale pour les années à venir.

Notre planning concernant les travaux est bien chargé. Nous terminons la rue des Vignes Blanches, poursuivons l'allée piétonne place des Treilles ainsi que la voie verte entre Jaux et le Meux. Dès que nous aurons les subventions, nous pourrons lancer les travaux de mise aux normes de la mairie pour les personnes à mobilité réduite. Mon équipe travaille sur les prochains dossiers concernant entre autres la sécurité routière, le stationnement, la mise en valeur de notre village, les travaux d'enfouissement des réseaux et de rénovations de voirie. Au mois de septembre, nous aurons notre première réunion de travail sur le déploiement de la fibre avec SFR à Armancourt.

Soucieux de notre environnement, je vais proposer au conseil municipal de supprimer l'utilisation des produits phytosanitaires sur la commune. Cela passera par un changement des pratiques, par l'utilisation de nouveaux outils pour retirer les végétaux sur les trottoirs, qui sont moins performants que les produits chimiques. C'est le prix à payer pour améliorer notre qualité de vie et anticiper les nouvelles législations.

L'esprit village et les échanges entre les générations sont importants dans notre commune. Les associations d'Armancourt me sont souvent citées en exemple lors de mes visites dans les autres communes. Le CCAS a participé à l'organisation de la soirée années 80. Les retours de cet événement sont très positifs. Nous avons toutes les générations réunies créant de nouveaux liens entre les Armancourtois et nos visiteurs. La bière vendue lors de cette soirée venait de la brasserie « Les Quatre Frères ». Nous avons associé notre commerce de proximité à la fête. Le bénéfice a permis au CCAS d'inviter les anciens de notre village à un repas au « Quatre Frères », suivi d'une pièce de théâtre à l'Espace Jean Legendre de Compiègne.

La diffusion de la demi finale France Allemagne organisée par les membres du CCAS a permis également de passer ensemble un moment intense et festif. Les animations proposées par les associations et la municipalité apportent une offre diversifiée pour chaque génération.

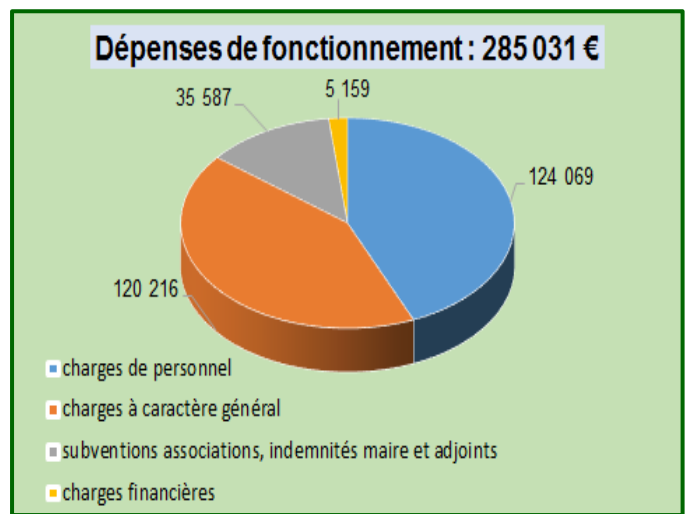
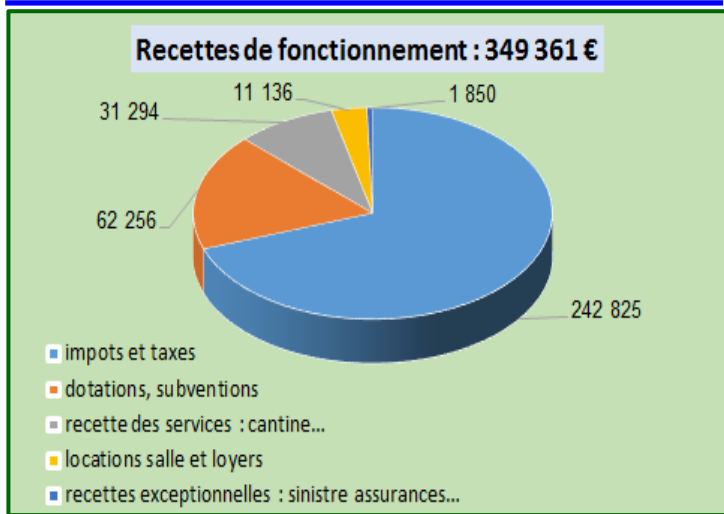
Je vous souhaite de bonnes vacances et au plaisir de vous rencontrer.

Eric BERTRAND - Maire d'Armancourt

Monsieur Le Maire, mesdames et messieurs les conseillers municipaux
souhaitent à toutes et à tous de **bonnes vacances d'été**

Nos finances

Budget 2015



Excédent de fonctionnement en 2015 : 64 330 €

Dépenses d'investissement 2015

	Dépenses TTC	Subventions	Communes
Travaux - Rue des vignes blanches	519 156	155 810	363 346
Travaux - Eglise	31 591	31 746	-155
Travaux de voirie	19 984	580	19 404
Salle polyvalente	13 035		13 035
Ecole	10 797	3 394	7 403
Chapiteaux	8 720		8 720
Espaces verts	7 347	5 928	1 419
Mairie	6 493		6 493
Décorations Noël	5 241		5 241
Véhicule utilitaire	3 000		3 000
Totaux :	625 364	197 458	427 906

La commune d'Armancourt a en 2015 poursuivi son effort en terme d'investissement, notamment avec la tranche 1 et 2 pour le drainage des eaux pluviales et la création de trottoirs rue des Vignes Blanches. L'investissement net pour la commune (subventions et tva déduites) est de 345 000 €.

Par ailleurs notre budget de fonctionnement a dû gérer un surcoût avec les TAP (activités périscolaires) pour 8 000€ et la baisse sensible des dotations de l'Etat. Notre excédent de fonctionnement est passé de 91 000 € en 2014 à 64 000€ en 2015.

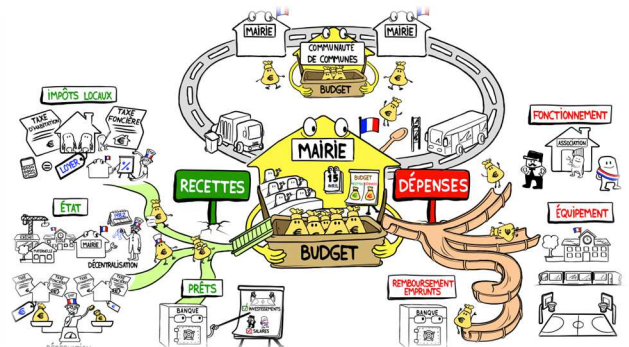
Dans ce contexte, nous avons décidé malgré tout de maintenir les taux d'imposition au niveau de l'an dernier et d'œuvrer pour réaliser des économies sur les dépenses de fonctionnement de la commune.

Taux d'imposition 2016

Taxe habitation	18,94%
Taxe foncière sur propriétés bâties	20,58%
Taxe foncière sur propriétés non bâties	49,31%

En ce qui concerne les principaux investissements pour l'année 2016, le conseil municipal a voté la réalisation de la dernière phase des travaux rue des Vignes Blanches et les travaux nécessaires à l'accessibilité de la mairie aux personnes handicapées.

**Une gestion saine et maîtrisée
des budgets communaux**



Travaux et aménagements communaux

Assainissement et voirie

Cet été notre village va être perturbé par différents travaux qui vont améliorer la qualité de vie de notre quotidien. La société COLAS a terminé l'enfouissement des canalisations des eaux pluviales de la rue des Vignes blanches et le bassin d'infiltration enterré de 120 m³ sous le parking de la mairie est pratiquement achevé. L'entreprise EUROVIA vient de démarrer les travaux de bordurage, la réfection des trottoirs ainsi que la réalisation de 3 places de parking et de l'enrobé de la route.

Ensuite nous allons réaliser une allée en enrobé en continuité de l'allée en pavés, le long du RD 13, jusqu'à l'impasse des Treilles.

La municipalité envisage de créer 3 places de stationnement sur le terrain que nous venons d'acquérir à l'angle du chemin des Bouteillers.



Cet été l'ARC doit réaliser la piste cyclable depuis le passage à niveau de la mairie jusqu'à la limite de Jaux. (travaux qui ont été retardés suite à des contraintes administratives de la SNCF). Dans le courant de l'automne, il est prévu de réaliser les liaisons depuis Le Meux jusqu'au chemin de l'Epinette et depuis le passage à niveau de Jaux jusqu'à la piste existante le long de la voie ferrée à Jaux. Une fois ces travaux effectués, nous pourrons aller à vélo d'Armancourt à Jonquières, St Sauveur, Verberie, Compiègne, Rethondes et faire une boucle Armancourt, Jaux, La Croix Saint Ouen, Le Meux, Armancourt.

Aire de pique-nique

Notre projet d'aire de pique-nique est lancé. Nous avons fait fabriquer les tables. Nous avons encore le terrain à préparer pour pouvoir nous y retrouver l'année prochaine pour l'inauguration.



Nettoyage de nos espaces naturels



Nous sommes vigilants à l'image de notre village. Les parties naturelles sont régulièrement souillées par des déchets de tous genres. Comme le détritisme à terre appelle d'autres détritisme, une poignée de volontaires : enfants, parents et l'association des chasseurs d'Armancourt se sont retrouvés le 24 avril.

Leur mission : effacer les traces de pollutions présentes dans notre plaine agricole et sur les bords de l'Oise. Le triste constat est une benne remplie en moins de 2 heures sous une forte pluie.

Merci à tous les volontaires pour leur efficacité et rendez-vous l'année prochaine pour l'opération « Berges propres ».



ANGLAIS : clap de fin ...

Cette année, sept collégiens s'étaient inscrits aux séances d'aide à l'anglais. Cinq sont allés jusqu'au terme de l'activité.

Trois d'entre eux rejoignent le lycée en septembre, il n'y a plus suffisamment de volontaires pour la prochaine rentrée (un seul).

Bon vent et bonne chance aux jeunes qui ont fait l'effort de se déplacer chaque lundi ! Ce fut une expérience intéressante.

Jean François HODIN

La vie associative

Le comité des fêtes

L'Assemblée Générale s'est tenue le 6 Janvier 2016 .La composition des membres a été renouvelée dans son intégralité.

Exposition artistique des 14, 15 et 16 Mars

Beaucoup de visiteurs durant ces trois jours pour ce 28^{ème} salon. L'invité d'honneur était Madame Annette BARBIER de La Croix Saint Ouen qui exposait ses tableaux en acrylique accompagnée d'autres artistes (peintures, aquarelles, sculptures sur bois...). Toutes ces œuvres ont été appréciées ainsi que l'exposition des travaux des élèves de l'école d'Armancourt et les activités manuelles du temps périscolaire durant l'année scolaire.



Prix du Jury : M. Bernard LAMBOT de Machelmont

Prix du Public : Claude FORATIER de Lachelle

Gagnant de la tombola (pastel) : Mme Brigitte CUGNET d'Armancourt

Sortie amiénoise

Cette année, nous avons changé de paysage pour une journée découverte de la ville d'Amiens avec au programme la « découverte des hortillonnages en barque », « la croisière déjeuner sur le bateau Picardie » et « la Visite guidée de la Cathédrale ».

Tout le groupe est revenu satisfait de cette journée.



Fête communale dimanche 11 septembre

Soirée Beaujolais vendredi 18 novembre

Pas de Réveillon de la St Sylvestre cette année

Les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent de bonnes vacances.

La commune d'Armancourt a porté son choix pour deux œuvres :

le « Vase bleu »
réalisé par
Mme Annette BARBIER



« la mairie d'Armancourt »
réalisée par la technique de l'aquarelle
de M. Jean-Pierre LARDE



La compagnie des Treilles

Les 28 et 29 mai, la Compagnie Théâtrale des Treilles a eu le plaisir de vous présenter son dernier spectacle « Momo a disparu » à Armancourt.



Les spectateurs ont passé un bon moment de détente et sont repartis ravis après le verre de l'amitié.

Les comédiens ont beaucoup apprécié les applaudissements et les encouragements et reprendront les répétitions dès le mois d'octobre pour un nouveau spectacle au printemps 2017.

Toute la troupe vous souhaite de bonnes vacances et un bon repos

Le président de La Compagnie des Treilles - Daniel JEANNIOT



La vie associative

L'association des anciens combattants

Notre amicale des Anciens Combattants et ses sympathisants maintiennent le contact, organisent des réunions et sorties, assistent sur invitations aux défilés et commémorations officiels ou autres manifestations à Jaux et Arman-court.

Elle est ouverte à tous les ressortissants de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre (O.N.A.C.V.G.) quels que soient les conflits ou les opérations extérieures auxquels ils ont participé : 39-45, Indochine, Corée, Madagascar, Afrique du Nord, et toutes les Opérations extérieures.

Ses objectifs sont :

- d'entretenir et de renforcer les liens de camaraderie entre ses adhérents,
- de leur permettre de faire valoir leurs droits matériels et moraux et d'en assurer la sauvegarde,
- d'œuvrer en faveur de la paix et du devoir de mémoire.

La carte d'ancien combattant ou du combattant peut être délivrée sous certaines conditions et vous offre quelques avantages :

- une retraite du combattant dès l'âge de 65 ans.

le bénéficie désormais d'une demi-part supplémentaire dès l'âge de 74 ans (au lieu de 75 ans). Cette majoration est également accordée à leurs veuves ou veufs du même âge. Si les 2 conjoints sont anciens combattants âgés d'au moins 74 ans, l'avantage reste toutefois limité à une demi-part supplémentaire pour le couple, sans cumul.

Contacts :

Président :

Cyril JOZEFIAK

510 rue de la basse côte

ARMAN COURT

06 15 91 90 23

Vice-Président :

Didier LEFEVRE

546 rue de la République

JAUX

Secrétaire :

Françoise GAVET

228 rue des Gravelles

JAUX

03 44 83 41 77

Trésorier :

Jean LAMOUCHE

1061 rue Charles Ladame

JAUX

03 44 83 42 37

Cyril JOZEFIAK

Président de l'association des anciens combattants

A l'issue de son service militaire à Contrexéville en 1998, le sous-lieutenant Cyril JOZEFIAK s'est engagé dans l'armée de l'Air et a été affecté sur la base aérienne 105 d'Evreux comme officier du matériel. Arrivé sur la BA 110 de Creil quelques années après comme gestionnaire des ressources humaines, il s'est définitivement installé à Armancourt lors de son affectation au Centre du Service national de Compiègne en qualité de lieutenant, où il n'a eu de cesse de renforcer le lien armées-nation avec les journées d'appel de préparation à la Défense, en collaboration avec les anciens combattants.

Désireux de servir son pays au-delà des frontières et fort de son expérience en milieu interarmées, c'est en 2006 qu'il effectue une opération extérieure de 4 mois au Tadjikistan, en qualité de chef d'escadre aérienne, pour assurer le transfert du matériel et des personnels venus de France et des pays alliés en Afghanistan dans le cadre de l'opération Héraclès; dès lors il est promu au grade de capitaine.

En 2008, il est affecté sur l'île de La Réunion pour deux années, où il met en exergue ses connaissances interarmées et ses prédispositions au protocole militaire lors des différentes cérémonies républicaines qu'il organise en présence des autorités civiles et militaires, locales et gouvernementales.

De retour en métropole, il lui est confié la mission de créer un service des ressources humaines à l'Ecole militaire de Paris afin d'administrer l'ensemble du personnel de la Défense de la place parisienne. De nouveau, il a réalisé un séjour de quatre mois à La Réunion. La réussite de ces missions durant ces quatre années lui a valu trois lettres de félicitations.

En 2014, au sein de la direction centrale du service du commissariat des armées, il est amené à gérer les 3000 aviateurs affectés dans les unités du soutien des forces en France et à l'étranger. Sur volontariat, il participe à la mission opérationnelle Sentinelle et planifie les différentes activités des unités sur Paris.

Au 1er septembre 2016, il rejoindra de nouveau la base aérienne 110 de Creil au centre militaire d'observation par satellites en qualité de chef de cabinet.



La vie associative

L'association des chasseurs d'Armancourt

L'Association des Chasseurs d'Armancourt remercie les propriétaires de chien qui tiennent leur compagnon en laisse lors des promenades.

Cependant, elle constate régulièrement des chiens promenés sans laisse qui peuvent être considérés en divagation selon la loi rappelée ci-dessous :

Un chien est en divagation lorsque, hors action de chasse, il n'est plus sous la surveillance effective de son maître. L'article L. 211-23 du code rural le précise : « Est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse ou de la garde ou de la protection du troupeau, n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci ou de tout instrument sonore permettant son rappel, ou qui est éloigné de son propriétaire ou de la personne qui en est responsable d'une distance dépassant cent mètres. Tout chien abandonné, livré à son seul instinct, est en état de divagation, sauf s'il participait à une action de chasse et qu'il est démontré que son propriétaire ne s'est pas abstenu de tout entreprendre pour le retrouver et le récupérer, y compris après la fin de l'action de chasse. »

D'autre part, l'article R. 428-6 du code de l'environnement précise que si le chien, éloigné ou pas de son maître, quête du gibier, le propriétaire du chien est passible d'infractions à la police de la chasse de 4ème classe pour divagation de chien susceptible d'entraîner la destruction d'oiseau ou de gibier.

Et enfin, l'article L. 331-7 du code forestier, pour la protection de tous bois et forêts précise que l'amende applicable pour la divagation des chiens dans les semis ou plantations de moins de dix ans s'élève à 3 750€.

La divagation est donc punie par la loi car cela dérange le petit gibier, notamment les perdrix et faisans dont plusieurs compagnies sauvages sont recensées sur notre territoire.

L'Association des Chasseurs d'Armancourt souhaite un bel été à tous et compte sur le respect de chacun pour protéger notre territoire.



L'association sportive d'Armancourt

L'ASA vient de finir sa saison sportive avec un mini stage de méditation le 11 juin suivi d'un repas au restaurant où les adhérents ont partagé un couscous.

En raison du mauvais temps, la randonnée de mai a été annulée. La prochaine est prévue le dimanche 9 octobre. RDV à 9 heures comme d'habitude à la salle des fêtes d'Armancourt. On espère une météo plus clémente pour l'automne !

Yoga : Les cours reprendront le mardi 13 septembre à 18h30 à la salle des fêtes. Les conditions tarifaires restent identiques (210€ à l'année avec possibilité de régler en 3 fois). Le cours dure 1h30. Essai possible avant tout engagement. Prévoir un certificat médical pour l'inscription définitive.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous à la rentrée pour de nouveaux défis.

Le bureau de l'A.S.A.

Les P'tites créa

Les p'tites créa ont eu le plaisir d'organiser pour la deuxième année Armancourt est gonflé, les 8, 9 et 10 juillet.

Nous avons accueilli le vendredi les centres de loisirs de Jaux et de Ribecourt.

Parents et enfants ont bien profité de tous ces jeux sous un magnifique soleil.

Nous vous donnons rendez-vous le 17 septembre pour un salon des loisirs créatifs et les 3 et 4 décembre pour notre marché de l'avent.



N'hésitez pas à venir nous rejoindre lors de nos après-midi créatifs.

Plus de renseignements au 06 21 13 19 63
ou lespitescrea@yahoo.fr

Coups de coeur

L'école est finie

L'année scolaire s'est terminée par une kermesse musicale avec la participation de Mr Lefèvre, professeur des T.A.P.



La municipalité a remis les livres aux élèves partant en 6^{ème}.



Pour clôturer ce moment convivial, le verre de l'amitié a été offert par l'A.E.A.



Les trophées de la réussite

Quatre collégiens se sont distingués au Brevet des Collèges 2015, pour notre village, avec une mention très bien et bien et ont été récompensés par un bon cadeau Cultura.

La cérémonie s'est déroulée cette année à la salle des fêtes de Jaux en présence également des récipiendaires des communes de Jonquières, Jaux et Le Meux.



Plus de 180 personnes ont répondu à l'invitation du CCAS pour soutenir les Bleus pour le match contre Allemagne. Dans une excellente ambiance, les deux buts ont été dignement fêtés.



C.C.A.S.

Sortie des aînés d'Armancourt



Cette rencontre amicale a marqué la pause estivale des après-midi récréatifs qui sont ouverts à tous.

N'hésitez pas à nous rejoindre.

Les membres des CCAS ont convié nos aînés, le 30 juin dernier, à un repas pris à la brasserie « Les Quatre Frères » à Armancourt puis à la pièce de théâtre « Ciel ! Mon mari » à l'Espace Jean Legendre de Compiègne.

Nous étions les hôtes du CCAS de la ville de Compiègne. La troupe d'acteurs était constituée par des amateurs seniors qui nous ont bien fait rire sur les hommes. En autofinancement, une partie des bénéfices de la soirée des années 80 et du dernier tournoi de belotte ont été utilisés pour cet événement.



Vie quotidienne

Visite de RAMA YADE

Le 27 juin, Rama Yade, candidate à la prochaine élection présidentielle, ancienne secrétaire chargée des Affaires étrangères et des Droits de l'homme de 2007 à 2009 puis Secrétaire d'État chargée des Sports jusqu'en 2010 dans le gouvernement Fillon II, a choisi Armancourt pour un échange avec les agriculteurs et les chefs d'entreprises du compiégnais.



Les associations des entrepreneurs et des agriculteurs ont répondu favorablement à son invitation.

Musique

Ce samedi 11 juin, l'orchestre de l'harmonie de Jaux a donné un concert en l'église d'Armancourt.



L'harmonie de Jaux versera une participation à notre commune pour la réalisation de la seconde tranche des vitraux.

La fête des voisins



Le saviez-vous ?

Dans la plaine d'Armancourt, sur les bords des chemins et même dans votre jardin, vous pouvez trouver plusieurs variétés d'orchidées sauvages. Ces fleurs ne se cueillent pas et ne poussent pas en pot. Il faut juste les observer aux mois de mai et de juin.

Nous pouvons les préserver pour qu'elles repoussent l'année suivante, par un fauchage tardif début juillet, permettant ainsi à ces plantes d'achever leur cycle végétatif.

Leur reproduction est réalisée par des insectes pollinisateurs, qui sont indispensables au maintien de la biodiversité végétale, puisqu'ils interviennent dans la reproduction de bon nombre de plantes à fleurs.

Sans eux, pas de pollinisation pour les plantes entomophiles... aux rangs desquels les orchidées figurent en bonne place.



Le gâteau d'Armancourt

La commune organise le « concours du gâteau armancourtois » le dimanche 16 octobre 2016 à 15h00 à la salle polyvalente.

Règlement sur le site de la commune ou auprès du secrétariat. www.armancourt.fr

Venez partager vos recettes et gagner le 1er prix.



Attention les orchidées sont vulnérables car elles sont souvent pollinisées par des insectes très spécifiques et peu abondants. Si l'insecte disparaît, l'orchidée ne se reproduit plus et l'espèce s'éteint.

Protégeons ensemble notre patrimoine naturel armancourtois.